

INSCRIPTION

Tarif pour le congrès du 9 novembre 2006

(incluant cahier du participant, conférences, pauses, cocktail, dîner, prix de présence, dégustation de bières et cocktail dînatoire).

Avant le 01 novembre 2006

- Membre AFVSM 45,00\$
- Non-membre 55,00\$

Après le 01 novembre 2006

- Membre AFVSM 55,00\$
- Non-membre 65,00\$
- Étudiant à temps plein 25,00\$

Total : (incluant taxes) \$
 TPS : 141357368RT TVQ : 1019026261

Nom : _____

Organisation : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Complétez et retournez à :

AFVSM

500 avenue Broadway, Shawinigan, QC G9N 1M3

Téléphone : (819) 536-1001 poste 221

Télécopieur : (819) 536-4002

N.B. : Payable par chèque, par le courrier ou sur place.
 (Préavis de 48 heures exigé en cas de désistement)

MEMBRES ASSOCIÉS 2006



La forêt, notre héritage
 Le cœur de notre avenir

Merci

à nos collaborateurs :



Pierre Corbeil,
 Ministre des Ressources naturelles
 et de la Faune



Conférence régionale des élus



Marcel Leboeuf,
 producteur forestier



Cet événement est rendu possible
 grâce au programme de mise en valeur
 des ressources du milieu forestier (Volet II).

CONGRÈS 2006

SAISIR L'OCCASION
 DE PROGRESSER

Judi 9 novembre
 2006

Auberge Le Baluchon
 Salle Nouvelle-France
 3550, chem. Des Trembles
 Saint-Paulin



Association forestière
 DE LA VALLÉE DU SAINT-AURICE



Mot de l'organisateur

SAISIR L'OCCASION DE PROGRESSER

La situation n'est plus conjoncturelle, elle est structurelle. C'est-à-dire qu'elle est là pour rester. Ce congrès constitue l'occasion de se mobiliser collectivement, de se développer et de tirer profit d'une vision commune du nouveau contexte.

Entente sur le bois d'oeuvre

Selon le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) l'industrie traverserait une des pires crises de son histoire en raison notamment de l'entente canado-américaine sur le bois d'oeuvre. On se rappellera qu'en 2002, le gouvernement américain a imposé un droit de 30% pour tout le bois d'oeuvre exporté par le Canada aux États-Unis. En tout, les entreprises canadiennes ont dû verser 5,3 milliards US, bien qu'elles aient obtenu gain de cause devant les tribunaux. Récemment, le gouvernement Harper signait une entente avec les États-Unis pour récupérer 80% de cette somme laissant 1 milliard US sur la table, dont 500 millions vont au lobby américain du bois, notre principal adversaire dans le dossier. De plus, cette entente d'une durée de 7 ans peut être dénoncée avant son terme avec un préavis de 18 mois.

Un représentant du CIFQ nous expliquera les impacts de cette entente pour les travailleurs et les industries de la Mauricie ainsi que les attentes face au gouvernement. L'industrie québécoise devrait récupérer 860 millions mais les consolidations et rationalisations vont se poursuivre.

Commission régionale des ressources naturelles et du territoire

Les commissions forestières régionales dont la création était issue du rapport de la Commission Coulombe devaient faciliter une gestion intégrée et régionalisée de toutes les ressources du milieu forestier. À peine notre Commission avait-elle commencé à préparer son plan régional de développement forestier que le ministre élargissait son mandat pour y inclure l'ensemble des ressources naturelles (forêt, mines et énergie).

Par conséquent, la Commission forestière régionale a fait place à une Commission régionale des ressources naturelles et du territoire (CRRNT) et le Plan régional de développement forestier à un Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDRT). En compagnie de conférenciers d'autres régions, nous réfléchirons à la mission, aux mandats et responsabilités, à la composition et au fonctionnement de notre CRRNT. Ces visionnaires nous entretiendront des enjeux et des orientations de développement qu'ils ont retenus suite à leurs consultations publiques. Ils identifieront les potentiels et les perspectives d'avenir pour les utilisateurs du territoire et les entreprises de leurs régions. Ils nous diront comment ils adapteront régionalement l'application des normes de gestion de la forêt publique pour réaliser leurs projets mobilisateurs.

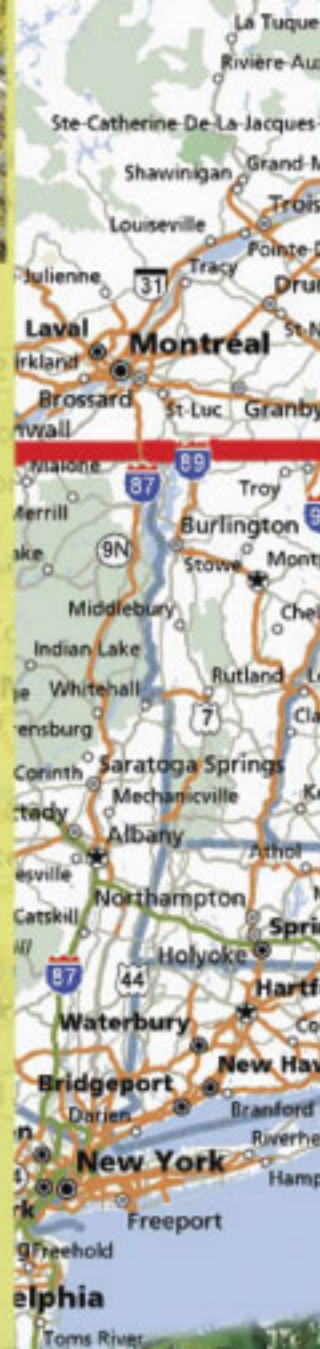
Direction régionale unifiée MRNF

La région vit une étape cruciale dans la mise en œuvre d'une gestion intégrée et régionalisée de ses ressources naturelles et de son territoire. En effet, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune intègre actuellement au sein d'une même entité, tous les domaines d'affaires du ministère soit les forêts, la faune, le territoire, le foncier, les mines et l'énergie. Cette nouvelle direction générale unifiée vient de se doter d'un gestionnaire. Récemment nommé et pleinement opérationnel, celui-ci sera notre conférencier. Il nous présentera sa façon d'améliorer le service aux partenaires et réaliser une véritable gestion intégrée des ressources tout en donnant à la région la possibilité d'assumer plus de responsabilités dans la gestion de celles-ci.

Marcel Leboeuf

Pour terminer, M. Marcel Leboeuf sera notre conférencier motivateur. Producteur forestier et homme d'affaire et de théâtre accompli, Marcel Leboeuf considère l'engagement comme un aspect déterminant dans toutes les expériences de travail. Conférencier captivant, sincère et motivant, il nous communiquera sa passion du travail, des affaires et de la forêt.

René Charest, dir. gén.



HORAIRE

8H15 Accueil et inscription

8H40 Ouverture du congrès

- M. Jacques Pinard, président, Association forestière de la Vallée du St-Maurice.
- Présentation de l'animateur de la journée : M. Hervé Deschênes, vice président Est du Canada, Forintek.



9H00 L'ENTENTE SUR LE BOIS D'ŒUVRE ET SES IMPACTS SUR NOS TRAVAILLEURS ET NOTRE INDUSTRIE RÉGIONALE

M. Michel Vincent, Conseil de l'industrie forestière du Québec.

9H40 LA COMMISSION DES RESSOURCES NATURELLES ET DU TERRITOIRE : L'EXPÉRIENCE NORD-CÔTIÈRE

Mme Lisette Roberge, directrice adjointe aux dossiers forestiers, Conférence régionale des élus de la Côte Nord.



10H15 PAUSE SANTÉ

10H30 GOUVERNANCE DES RESSOURCES NATURELLES EN GASPÉSIE ET PROFITABILITÉ RÉGIONALE

M. Thomas Faguy Bernier, coordonnateur des dossiers forestiers, Conférence régionale des élus de la Gaspésie.



11H15 Période d'échanges

11H20 COCKTAIL RETROUAILLE

12H00 DINER

13H30 LA DIRECTION RÉGIONALE UNIFIÉE DU MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE

M. Alain Simard, directeur général, Direction régionale unifiée Mauricie, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.



14h30 Synthèse de la journée et période d'interactions

14H40 PAUSE SANTÉ

15H00 Assemblée générale annuelle de l'Association forestière de la Vallée du St-Maurice (bienvenue aux participants).

Tirage de prix de présence.

16h00 EN FORESTERIE COMME DANS LA VIE : SANS LA PASSION POINT DE SALUT

Allocution de clôture du Congrès par M. Marcel Leboeuf, producteur forestier, homme d'affaire et de théâtre.



COCKTAIL D'INAUTOIRE ET DÉGUSTATION DE BIÈRE

17H30 Fin de la journée

